

# ACTION SYNDICALE Réponse au rapport d'activité

# Votez pour un SNESUP-FSU renforcé, rassemblé

#### et offensif

ujourd'hui, l'université publique et la recherche sont attaquées pour ce qu'elles sont : des outils puissants d'émancipation et de lutte contre l'expansion des idées réactionnaires et d'extrême droite. Ce qui se passe aux États-Unis pousse à son paroxysme ce que le SNESUP-FSU combat sans relâche : atteinte à la liberté académique et à l'indépendance de la recherche, déconsidération de la production scientifique et détérioration organisée du niveau d'éducation et de formation de la population. La situation internationale et, en France, la récente remise en cause de l'État de droit et de l'autorité judiciaire, jusque par des membres du gouvernement, montrent que la vigilance doit plus que jamais être de mise.

Face à cette lame de fond, un seul mot d'ordre : avec l'ensemble des forces progressistes, amplifier la mobilisation pour établir un rapport de force susceptible d'amener des victoires syndicales au service de l'intérêt général. Nous n'y parviendrons

qu'uni·es, avec un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche ambitieux et solide.

Le rapport d'activité est le reflet de l'activité quotidienne des militant·es engagé·es en ce sens dans les différentes instances, nationales et locales, les sections d'établissement, la FSU ou l'intersyndicale. Ce travail, souvent dans l'ombre, chronophage et complexe, est multiforme. Action syndicale l'élabore, y prend une part essentielle dans tous les secteurs avec la volonté d'être en prise avec les réalités de nos métiers et de travailler à la synthèse à tous les niveaux dans l'unité la plus large. Ses militant·es accompagnent les collègues et se battent pour gagner, pour toutes et tous, des avancées en termes de rémunération, de carrière et de conditions de travail.

Voter OUI au rapport d'activité, voter Action syndicale, c'est s'engager dans une démarche de coopération et de construction d'alternatives et porter une vision progressiste et offensive du syndicalisme de transformation sociale.

Informations en ligne: action.syndicale.free.fr.

## ÉCOLE ÉMANCIPÉE POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF RÉPONSE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Front uni face aux attaques

vec le soutien du gouvernement comme aux États-Unis ou sa bienveillante passivité comme en France, les idées de l'extrême droite brutalisent la société en sapant la démocratie et les libertés (civiles et politiques), par ses pratiques racistes et xénophobes de stigmatisation et d'exclusion, auxquelles s'ajoute désormais une remise en cause systém(at)ique des acquis de la science. Face à cette « peste brune » (R. Rolland) qui prospère sur les renoncements et les divisions, il est vital et urgent pour le mouvement syndical de prendre toute sa place dans le jeu politique.

Cela passe par le soutien actif à l'union des forces progressistes et par la participation active à la construction de l'unité de toutes ces forces au sein de la gauche partidaire, syndicale et associative pour combattre l'extrême droite et tous ses soutiens « actifs-passifs ». Cela passe par la recherche d'un syndicalisme en phase avec les réalités du monde salarié d'aujourd'hui, fait de précarité, de dérégulation et d'espaces de travail atomisés.

Il s'agit d'œuvrer à la nécessaire construction de l'unité entre précaires et titulaires, personnel de toutes catégories, syndiqué·es ou qui ne le sont pas (encore). Cette exigence d'unité implique de travailler à la construction d'un « nouvel outil syndical » avec la CGT et Solidaires, qui sont proches de notre conception d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Il ne s'agit pas d'une fusion-absorption d'une organisation par une autre mais de bâtir ensemble et de manière pluraliste une « maison commune », de construire un syndicalisme pour le monde du travail du XXIe siècle, qui s'empare des enjeux écologiques et qui lutte contre toutes les discriminations. Le travail en commun pour effectivement réaliser le « U » de la FSU avec la CGT et Solidaires peut commencer tout de suite et partout : formations syndicales contre l'extrême droite, listes communes aux élections professionnelles, etc. Saisissons-nous-en collectivement de manière offensive!

Informations en ligne: eepso.wordpress.com.

## Pourquoi nous appelons à voter contre

e démantèlement de l'ESR s'accélère. Les gouvernements successifs multiplient les attaques contre le service public, nos statuts, bafouent nos principes démocratiques, entravent nos libertés académiques. Pourtant, dans leurs sections, les militants du SNESUP-FSU déploient une énergie considérable pour diffuser des analyses et des revendications, porter les mandats confiés et défendre les collègues ; ils organisent des rassemblements et participent aux manifestations intersyndicales. Comment expliquer l'écart entre cet engagement militant et la dégradation continue de nos conditions de travail? Pour nous, militants d'AGIR! et PSL, cela tient à un rapport de force insuffisant et à l'orientation actuelle de l'exécutif syndical. Nous portons un syndicalisme de lutte, fondé sur un véritable rapport de force (cf. notre motion).

Nous rejetons le rapport d'activité. La limite de 2 000 signes pour y répondre, décrétée par notre direction, est une mascarade : elle étouffe le débat et bafoue le pluralisme. Depuis le dernier congrès d'orientation, le collectif unitaire AGIR !-PSL a dû insister pour réaffirmer l'exigence d'abrogation de la LRU. Si elle réapparaît dans la plateforme du SNESUP-FSU, elle reste peu portée. De même, les constats de régression ne suffisent plus : casse de la formation des enseignants, conditions de travail, salaires... Il est temps de rompre avec l'attentisme et de bâtir un rapport de force à la hauteur des enjeux. De plus, il est faux d'affirmer que le nombre de syndiqués est stable : il continue de baisser. Les collègues n'attendent pas un syndicat d'accompagnement de plus, mais un syndicat combatif, portant leurs revendications. Alors que le pouvoir belliciste veut doubler les crédits militaires au détriment du social et de l'ESR, le SNESUP-FSU, contrairement à son histoire, est resté absent des combats urgents pour la paix et le désarmement.

Nous appelons à voter contre le rapport d'activité et à reprendre en main l'avenir de notre syndicat.

Informations en ligne: agirsnesup.fr.

# POUR UN SYNDICAT DE COMBAT Réponse au rapport d'activité

### Déclaration de PSC sur le rapport d'activité

andis que la direction de la FSU s'accroche au « conclave » de Bayrou, le rapport d'activité de la direction tire-t-il les leçons de 2023 à 2025 ? Alors que des millions de travailleurs étaient dans la rue, l'intersyndicale s'est refusée en 2023 à appeler à la grève générale après avoir négocié le projet de loi. Il s'est ensuivi une grave défaite sociale et politique.

Cela a facilité la percée du RN aux législatives de 2024. Cela a facilité la poursuite des attaques gouvernementales. Le budget de l'ESR public est en baisse. Les salaires réels des travailleurs de notre secteur sont à la baisse. La mise en place du Ripec crée de nouvelles inégalités. Les statuts sont rognés. Les enseignants précaires (170 000 vacataires, 20 000 contractuels...) sont majoritaires (il n'y a que 55 000 enseignants-chercheurs titulaires et 13 000 enseignants titulaires). Le gouvernement finance des établissements aux mains de l'Église et tolère des « universités » privées qui escroquent.

Le rapport d'activité fait la part belle au « dialogue social » et à la « cogestion ». Les expérimentations de concurrence et de privatisation (Gillet, acte II, EPE...) s'appliquent. Avec l'austérité et le militarisme, le syndicalisme de proposition et de cogestion devient un syndicalisme de trahison des intérêts immédiats des travailleurs et de l'avenir de la jeunesse. Pour faire face, pour nous défendre, il faut sortir des conseils d'administration, rompre avec le gouvernement, il faut préparer la grève générale de notre secteur et de tous les travailleurs salariés.

En Palestine, pour arrêter le génocide, il faut que le SNESUP et la FSU exigent la rupture de toute collaboration militaire avec Israël, que tous les syndicats empêchent la livraison d'armes à Israël. Personne ne peut garantir que la lutte aurait vaincu, mais la collaboration de classe et la cogestion conduisent forcément à la défaite et aux reculs. Pour cette raison, nous appelons à rejeter le rapport d'activité.

Informations en ligne: psctendance.fr.

### PRÉSENTATION DES THÈMES

# Enseignement supérieur et recherche : fabriquer du commun

epuis quelques mois, des mobilisations se sont développées dans l'enseignement supérieur et la recherche pour obtenir un budget à la hauteur des enjeux, pour défendre la liberté académique, refuser le projet de Key Labs pour le CNRS ou encore les évaluations négatives rendues par le Hcéres en nombre anormalement élevé pour les formations supérieures de la vague E. Les motifs d'inquiétude et de colère sont multiples, dans un contexte national et international qui, par ailleurs, ne cesse de se tendre.

Sur le plan budgétaire, le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) est particulièrement étranglé par le garrot de l'austérité financière au profit d'un subventionnement/financement public de l'ESR privé.

Alors que plus d'un quart des étudiant·es sont inscrit·es aujourd'hui dans des formations privées, souvent très lucratives, le scandale autour de Galileo a montré, s'il en était encore besoin, que le secteur privé, uniquement animé par la recherche du profit, offre bien peu de garanties en termes pédagogiques. L'université publique, parce qu'elle accueille tous les étudiant·es sans discrimination et sans recherche du profit, parce qu'elle est un lieu de production et de transmission de connaissances ouvertes à la controverse, où le débat a toute sa place, demeure indispensable pour lutter contre les idées reçues, les obscurantismes et de fait les autoritarismes.

La dissémination des idées réactionnaires et la montée des extrêmes droites en Europe et dans le monde, notamment aux États-Unis, se combinent avec une dérive autoritariste et ébranlent le modèle des démocraties occidentales. Sur le plan du savoir et des connaissances, ces pouvoirs s'appuient sur des discours antiscientifiques de moins en moins dissimulés et de plus en plus virulents. Les mesures de « Trump-Musk-Vance » contre la science et certains scientifiques aux États-Unis l'ont démontré.

Aujourd'hui, face aux attaques subies par le service public de l'ESR et à l'éclatement du paysage universitaire, il nous faut en réaffirmer les principes. Cela implique aussi son renforcement urgent par une loi de programmation budgétaire ambitieuse, des recrutements de personnel titulaire – enseignant-es, enseignant-es-chercheur-ses et Biatss – correspondant aux besoins, des moyens financiers pour que les établissements puissent fonctionner correctement.

Alors que les établissements expérimentaux dérogatoires au Code de l'éducation se sont multipliés, que l'université a été lourdement attaquée, avec des pans entiers de recherche et de formation fortement entamés voire détruits sur fond de disette budgétaire, il paraît urgent de revitaliser ce qui fait le sens de nos métiers en partant du terreau nécessaire de la démocratie, et spécialement de la démocratie interne, basée notamment sur la collégialité de l'élaboration des décisions et sur la liberté académique.

Comment (re)fabriquer du commun et développer une université répondant aux besoins fondamentaux de développement de connaissances et de pensée critique, seuls à même de permettre le recul des obscurantismes? Quelles réponses syndicales apporter à la situation de l'université aujourd'hui? Telles sont les questions que nous explorerons durant le congrès d'orientation à partir de trois thématiques déclinées ci-dessous.

#### Débat sur la recomposition du syndicalisme

Lors de son 11° congrès, qui s'est tenu à Rennes en février 2025, la FSU a réaffirmé son mandat sur le « nouvel outil syndical » et posé un certain nombre de pistes de réflexion sur la recomposition du syndicalisme. Le temps de discussion prévu le jeudi matin lors du congrès donnera l'occasion de faire le point sur ces pistes. Le thème 4 issu du congrès de la FSU, qui aborde ces questions, est disponible en ligne : fsu.fr/wp-content/uploads/2025/02/theme\_4\_adopte-2.pdf.

## PRÉSENTATION DES THÈMES

#### Thème 1

## La recherche à l'université : nouveau contexte, nouveaux enjeux

A rticuler les deux missions que sont la recherche et la formation fait la force des formations supérieures publiques et la richesse du métier d'enseignant·e-chercheur·se. Cette nécessité donne à la recherche une place singulière à l'université. Compte tenu de la dégradation des conditions de travail et des contraintes financières et budgétaires auxquelles les universités sont aujourd'hui soumises, il est de plus en plus difficile de faire de la recherche et/ou d'enseigner.

## Le travail en commission sur ce thème pourra explorer les questions suivantes :

- Comment caractériser la place de la recherche à l'université, notamment son articulation avec la formation à l'université ?
- Comment et pourquoi préserver la liberté académique et l'indépendance des enseignantes-chercheurses?
- Quelles conditions doivent être réunies pour que la mission de recherche puisse s'exercer et irriguer la mission de formation, notamment du point de vue des modalités de financement et de nos conditions de travail ?
- Dans quelle mesure le pilotage de la recherche par des politiques scientifiques définies en dehors des communautés pèse-t-il sur ces conditions ?
- Dans quelle mesure la recherche universitaire, notamment par l'intermédiaire des enseignant·es-chercheur·ses, contribue-t-elle à élever le niveau de formation de la population et à développer l'esprit critique ? ■

#### Thème 2

## Revitaliser la démocratisation de l'enseignement supérieur

L attaqué de toutes parts. Le sous-financement des missions de formation empêche de fait les universités d'accueillir toutes et tous les étudiant-es qui le souhaitent. En conséquence, on assiste, dans le même temps, au développement de formations par des structures privées qui récupèrent les étudiant-es qui en ont les moyens, ou ceux qui s'endettent ou

qui signent un contrat d'apprentissage. Alors que la qualité de ses formations est sujette à caution, le privé en obtient cependant la reconnaissance par leur inscription sur Parcoursup et l'octroi d'un visa ou d'un grade par le MESR. S'y ajoutent la dérégulation des formations publiques par le biais des diplômes sélectifs (doubles licences par exemple) ou des diplômes d'établissement, ou encore par le découpage en blocs de connaissances et de compétences et autres microcertifications. Comment, dans ces conditions, réaffirmer la place incontournable des diplômes nationaux, la poursuite nécessaire de la démocratisation de l'ESR et plus largement l'accès gratuit de toutes et tous à un niveau de formation le plus élevé possible ?



Le travail en commission sur ce thème pourra explorer les questions suivantes :

- Quels sont les besoins pour accueillir l'ensemble des étudiant es qui le souhaitent dans des conditions propices à leur réussite ? On pourra notamment étudier les besoins en emplois titulaires dans la perspective des départs à la retraite massifs des années 2030 ou les besoins en bâtiments.
- Quelle place l'apprentissage peut-il ou doit-il occuper ? Son rôle dans la démocratisation de l'accès à l'ESR et à des emplois qualifiés est-il avéré ?
- Est-il nécessaire d'améliorer le lien entre les formations et la recherche ? Si oui, de quel point de vue et comment ? ■

### PRÉSENTATION DES THÈMES

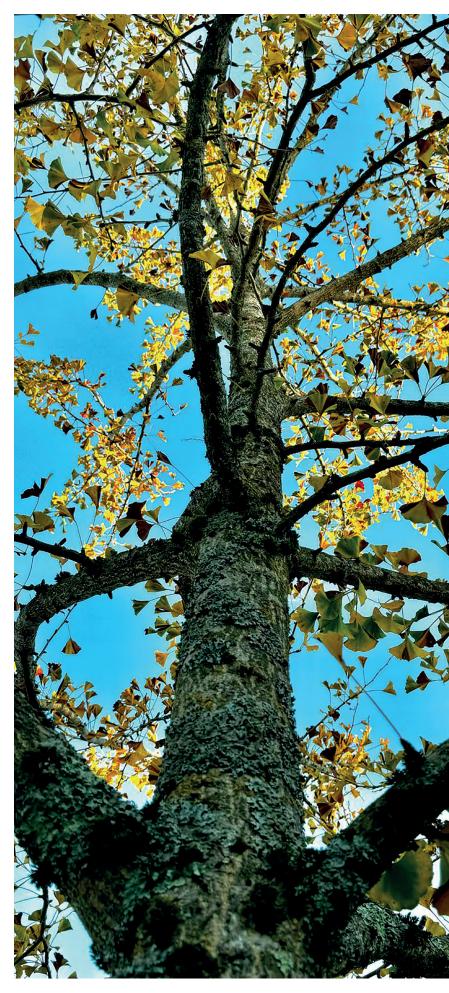
#### Thème 3

#### Redonner du sens à nos métiers

ne crise du recrutement commence à se faire jour dans l'enseignement supérieur et la recherche avec une chute du nombre de candidat·es sur les postes mis au concours et un nombre croissant de postes non pourvus, aussi bien chez les enseignant·es que chez les enseignant·es-chercheur·ses. Les mesures de la loi de programmation de la recherche, notamment celles centrées sur l'attractivité, n'ont rien résolu. Elles ont même pour certaines contribué à accroître la perte de sens et le localisme. On peut voir là une conséquence de la dégradation continue de nos conditions de travail en raison de la diminution des effectifs du personnel enseignant et Biatss - qui a entraîné ces dernières années une explosion du nombre d'heures complémentaires et de vacataires sous-payés -, du manque d'investissement dans les infrastructures, dans le bâti universitaire et les équipements. Cela nécessite aussi de nous interroger sur nos conditions d'exercice, sur nos missions d'enseignement, de recherche, sur le déroulé de nos carrières, sur l'égalité femmeshommes, mais aussi sur l'état de la démocratie interne et sur la collégialité au sein de nos établissements d'enseignement supérieur, qui font partie des éléments ayant beaucoup pâti de la multiplication de types de statuts d'établissement.

#### Le travail en commission sur ce thème pourra explorer les questions suivantes :

- Quelles sont les conditions qui conduisent à la perte de sens de nos métiers? On pourra notamment étudier des éléments liés aux statuts définissant nos métiers et nos établissements ou à la reconnaissance de la spécificité du métier d'enseignant·e-chercheur·se, ou encore la casse des collectifs de travail.
- Comment amener les étudiant·es à s'engager vers nos métiers et donc le doctorat?
- Quels sont les fondements de nos métiers ? Quel est le rôle de l'université dans la société ? Pourquoi s'engage-t-on dans une « carrière » universitaire?
- Quel doit être le rôle des enseignant·es et des enseignant·es-chercheur·ses dans le fonctionnement des établissements?
- Quelle influence la diminution de la proportion de titulaires et l'augmentation de la précarité du personnel ont-elles sur le fonctionnement de nos établissements et sur la définition de nos métiers ? ■





# Agenda prévisionnel

Mardi 3 juin 2025		
9 h 30	Accueil des délégué∙es	
10 heures	Ouverture du congrès : interventions d'accueil ; adoption de l'ordre du jour ; élection du bureau du congrès ; élection de la commission des mandats ; intervention des SG (interventions des invité-es)	
11 heures	Débat général	
13 heures	Déjeuner	
14 h 30	Débat international (interventions des invité·es)	
16 h 15	Pause	
16 h 30-19 heures	Travail en commissions	
19 h 30	Dîner	
Soirée	Réunion des tendances et courants de pensée	

Mercredi 4 juin 2025		
8 h 30	Accueil des délégué·es	
9 heures-12 heures	Travail en commissions	
12 h 15	Déjeuner	
13 h 30	Travail en commissions Synthèse des débats en commissions	
15 h 30	Collectif FDE ; retraites	
17 h 15	Pause	
17 h 30	Séance plénière : rapport de la commission financière ; rapport de la commission des mandats ; résultats des votes sur le rapport d'activité et sur les motions d'orientation. Intervention du secrétariat général sortant. Élection de la CA, élection des commissions statutaires et du collectif FDE (interventions des invité·es)	
19 heures	Réunion de la CA. Élection du BN, du/de la trésorier·ère national·e et du secrétariat général	
20 h 30	Apéritif amical	

# Commissions thématiques du congrès

- La recherche à l'université : nouveau contexte, nouveaux enjeux
- Revitaliser la démocratisation de l'enseignement supérieur
- Redonner du sens à nos métiers

Jeudi 5 juin 2025		
8 h 30-10 heures	Débat sur « la recomposition du syndicalisme »	
10 h 15-12 h 30	Séance plénière : rapport des commissions ; votes des textes proposés par les commissions (interventions des invité·es)	
12 h 45	Déjeuner	
13 h 45	Suite du vote des textes des commissions (si besoin). Appel du congrès. Résolutions du congrès	
16 heures	Clôture du congrès	



#### Calendrier et modalités de vote

En préparation du congrès, entre le 14 avril et le 16 mai, toutes et tous les syndiqué·es à jour de leur cotisation sont appelé·es à se prononcer par deux votes (regroupés sur un seul bulletin) : l'un sur le rapport d'activité 2023-2025, et l'autre sur l'orientation du syndicat pour les deux années à venir. Il existe plusieurs modalités de vote mais un e syndiqué e ne peut voter qu'une seule fois. Chaque syndiqué·e à jour de cotisation recevra à domicile, autour du 10 avril, le matériel de vote.

Entre le 14 avril et le 16 mai	Réunion des syndiqué·es des sections pour discussion sur les thèmes du congrès, votes locaux le cas échéant (rapport d'activité et orientation), choix des délégué·es au congrès et définition de leurs mandats.
16 mai	Date limite pour le vote au niveau local (en réunion ou par correspondance) ou le vote par correspondance national (la date limite de validité de l'enveloppe T envoyée aux syndiqué·es est le 16 mai).
	Date limite d'inscription, de réservation ou d'annulation pour les hébergements des délégué·es.

ATTENTION, le vote par procuration ou par modalité électronique telle que courriel, visioconférence, applications diverses, etc. n'est pas possible et ne sera donc pas pris en compte.

#### Vote au niveau local

Cette modalité de vote doit être privilégiée dès lors qu'une réunion de section est prévue à cet effet. Le vote est individuel (1 syndiqué·e = 1 vote), nominatif et secret. Tout vote doit être accompagné de la signature de la liste d'émargement ou d'une signature au dos de l'enveloppe si vote par correspondance. Les deux votes (rapport d'activité et orientation) sont regroupés sur un même bulletin, dont l'impression est assurée par la section, et donnent donc lieu à un scrutin unique.

Le vote se fait à l'urne lors de la réunion de la section convoquée à cet effet.

Le vote par correspondance au niveau local est admis. Les modalités d'acheminement de ces votes sont libres (postal, dépôt dans une boîte aux lettres, remise en main propre...), mais les votes doivent impérativement se faire sous double (voire triple) enveloppe:

- bulletin de vote dans une enveloppe n° 1 vierge cachetée;
- enveloppe n° 1 glissée dans une enveloppe n° 2 cachetée, comportant : nom, prénom, section et signature du ou de la syndiqué·e;
- en cas d'acheminement par voie postale : enveloppe n° 2 glissée dans une enveloppe n° 3 cachetée, affranchie et expédiée à l'adresse décidée par la section.

Ces votes par correspondance locaux doivent être arrivés avant la date de la réunion de la section consacrée au dépouillement fixée pour le scrutin local.

#### Vote par correspondance au niveau national

Le vote par correspondance national doit être expédié entre le 14 avril et le 16 mai au plus tard (date de fin de validité de l'enveloppe T).

Le matériel nécessaire pour ce vote par correspondance a été envoyé à toutes et tous les syndiqué·es, à savoir : un bulletin de vote (qui regroupe les deux votes, sur le rapport d'activité et sur les motions d'orientation), une enveloppe vierge (n° 1) et une enveloppe T déjà affranchie (n° 2).

#### Il se fait comme suit:

- bulletin de vote dans une enveloppe n° 1 vierge cachetée;
- l'enveloppe n° 1 glissée dans l'enveloppe n° 2 cachetée (enveloppe T portant la mention « congrès d'orientation »), qu'il faut compléter au dos par les nom, prénom, section et signature du/de la syndiqué·e, puis poster sans l'affranchir (l'adresse figure déjà sur l'enveloppe).

L'utilisation de leur propre matériel est autorisé pour les syndiqué·es n'ayant pas reçu l'enveloppe T, en respectant les consignes précisées dans la circulaire de vote (voir lien ci-dessous).

Toutes les informations utiles au vote (la circulaire précisant les modalités de vote et de dépouillement, la désignation des délégué·es, les quatre motions d'orientation, le rapport d'activité et les réponses au rapport d'activité, les informations pratiques, les thématiques du congrès, le programme, le bulletin de vote si besoin, etc.) sont en ligne sur le site du SNESUP-FSU : www.snesup.fr/la-vie-du-snesup.